LES PATOIS VALAISANS

CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET PARTICULARITÉS

Si divers qu'ils soient entre eux, les patois valaisans constituent dans leur ensemble une variété des dialectes franco-provençaux. Sur quels caractères communs se fonde-t-on pour les attribuer à ce groupe particulier plutôt qu'au français, avec lequel ils ont tant de parenté évidente, ou au provençal, dans le domaine duquel Diez[1] les faisait encore rentrer ?

Le trait le plus apparent qui distingue le franco-provençal du français, c'est le maintien de l'A tonique libre du latin, qui ne devient pas *e* comme en français, mais reste *a* comme en provençal. Toutefois, si cet A libre est précédé d'un élément palatal, le franco-provençal le fait passer à *ie*, de sorte que les formes ne concordent plus dans ce cas avec celles du provençal, mais avec celles de l'ancien français.

Le rapprochement de quelques exemples[2] suffira à faire ressortir cette double affinité. On a d'une part :

	provençal	valaisan	français
NASUS	*n*a*s*	*n*a	*ne*z
PRATUM	*pr*a*t*	*pr*a	*pr*é
FABA	*f*a*va*	*f*a*va*	*f*è*ve*
CANTARE	*cant*a*r*	*tsãt*a	*chant*er,

1. *Gramm. der rom. Spr.*, I, p. 102. Cf. la carte des langues romanes qui accompagne l'ouvrage de Fuchs, *Die rom. Spr.*, Halle, 1849.

2. Nos exemples de formes patoises du Valais sont empruntés, en règle générale, aux *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, publiés par L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, Neuchâtel, 1925. Il est facile de les y retrouver à l'aide des répertoires, ce qui nous dispense de références plus précises. Nous avons aussi utilisé les relevés phonétiques manuscrits provenant de l'enquête du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*. La graphie de ces sources a été simplifiée lorsque la notation de nuances minimes de prononciation n'importait pas au but de ce travail.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

mais :

	provençal	valaisan	anc. fr.
scala	*esc***a***la*	*et͡***ye***la*	*esch***ie***le*
capra	*c***a***bra*	*t͡***ye***vra*	*ch***ie***vre*
vigilare	*velh***a***r*	*v***e**̣**le**	*v***e****ille***r**
carricare	*carg***a***r*	*tsardj***ye**	*charg***ie***r*.

Le double traitement de l'A tonique est le critère fondamental du groupe franco-provençal. C'est le caractère sur lequel on s'est appuyé en première ligne pour déterminer l'extension de ce groupe. Il explique et justifie en quelque mesure cette appellation de franco-provençal que lui a donnée Ascoli. C'est en effet au savant linguiste italien que revient le mérite d'avoir clairement établi l'existence d'un ensemble de dialectes gallo-romans distincts à la fois du français et du provençal, et d'en avoir déterminé les limites dans la mesure où le permettaient les matériaux insuffisants dont il disposait. Ses vues sur cette question ont été exposées en 1874 dans un article qui devait être le premier d'une série, intitulée *Schizzi franco-provenzali*, mais qui est resté isolé [1]. L'auteur s'y occupe uniquement du sort de l'A, sur lequel repose toute sa démonstration. Sans vouloir entrer dans des détails à ce propos, je rappellerai simplement ici que les dialectes franco-provençaux forment un territoire cohérent, qui embrasse, en gros, le nord du Dauphiné, l'est du Lyonnais, la Savoie, avec la vallée d'Aoste (Italie), la Suisse française, la Bresse et le sud de la Franche-Comté. Au nord, les limites ne sont pas déterminées de façon précise, tandis qu'au sud-ouest Morf a fait voir qu'elles coïncident d'une manière remarquable avec celles des diocèses de Lyon et de Vienne [2]. En Suisse, il faut mettre à part le territoire roman de l'ancien évêché de Bâle (Jura bernois), dont les patois, dans leur ensemble, ne cadrent pas avec le type franco-provençal.

Dans l'application de la règle du traitement de l'A tonique, les patois valaisans se montrent sur un point plus archaïques que ceux des autres cantons de la Suisse. Sauf dans quelques localités du Bas-Valais, ils ont conservé après palatale le *ie* du vieux français, tandis que la diphtongue primitive s'est généralement réduite à *i* en romand. Vaud et Fribourg disent couramment *tsivra*, *teivra* capra,

1. *Arch. glott. ital.*, t. III, 1er fasc., pp. 61-120.

2. H. Morf, *Bull. de dial. rom.*, I, p. 12, et *Zur sprachl. Gliederung Frankreichs*, carte VI.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

etsila, etɛila scala, *tsi, tei* cadit, alors que le Valais a gardé *tɛyevra, etɛyela, tɛye*. Les verbes de la première conjugaison s'y répartissent par conséquent en verbes en *-a* et verbes en *-ye*, correspondant exactement aux deux catégories en *-er* et en *-ier* de l'ancien français, suivant les principes de la « loi de Bartsch ». On aura, par exemple, à Hérémence [1] :

porta « porter »	mais : *katɛye* « cacher »
fila « filer »	*baɛye* « baisser »
peja « peser »	*bujye* « bouger »
fuma « fumer »	*apoye* « appuyer »
ẽtra « entrer », etc.	*prèye* « prier », etc.

L'opposition reparaît normalement à la 2e personne du pluriel de l'indicatif présent et à l'imparfait de l'indicatif : *vo tsãtạ* cantatis, mais *vo tsardjyẹ* carricatis ; *yò tsãtạvo, to tsãtạvè* cantabam, -as, etc., mais *yò tsardjyẹvo, to tsardjyẹvè* carricabam, -ás, etc.

Un caractère général du franco-provençal, moins apparent que la persistance de l'A tonique, mais plus important du point de vue historique, parce qu'il différencie le franco-provençal à la fois du français et du provençal, c'est sa plus grande sensibilité dans la conservation des voyelles finales atones. Tandis que le français confond dans l'uniformité de son *-é* sourd aussi bien l'-A final latin que la voyelle dite d'appui, qui peut provenir indifféremment de -E, -I, -O, -U, le provençal maintient distinctes ces deux catégories en attribuant *-a* à la première et *-e* à la seconde ; mais le franco-provençal seul va plus loin encore, puisqu'il possède l'-A conservé comme *-a* et en outre une voyelle d'appui différenciée en *-e* ou *-o*, suivant son origine.

lat.	telA	alteram	alterum	rubeum	molere	fratrem
fr.	*toil***e**	*autr***e**	*autr***e**	*roug***e**	*moudr***e**	*frèr***e**
prov.	*tel***a**	*autr***a**	*autr***e**	*rog***e**	*molr***e**	*frair***e**
val.	*tẹil***a**	*ãtr***a**	*ãtr***o**	*rọdz***o**	*mụdr***è, -ė**	*frãr***è, -ė**.

Le développement phonétique d'un masculin en *-o* et d'un féminin en *-a*, comme en italien, a entraîné, en Valais comme ailleurs, la propagation analogique de cette distinction des genres dans cer-

1. L. de Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence*, pp. 215 et suiv. Cette monographie est la plus complète que nous ayons d'un patois valaisan du type oriental. Il est regrettable que la seconde partie, qui comprend des textes et un glossaire, n'ait pas encore été publiée.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

tains substantifs. Ainsi sŏror devient *ewẹ̀ra*, febrem *fi̯vra*, ventrem *vẽtro*, pollicem *pœudzo*, etc. Parfois le féminin en *-a* des adjectifs a provoqué la reformation d'un masculin non phonétique en *-o* : *nẹ̀uvo* novum, d'après *nẹ̀uva*, au lieu de *nẹ̀u*, sur le modèle de *dzą̃no -a* galbinum, -am, *pu̯ro, -a* pauperum, -am, etc. Dans le verbe, la présence d'*-o* final comme voyelle d'appui dans des cas comme *ẽ̀tro* intro, *trẽ̀blo* tremulo, *bœudzo* bullico, a eu pour conséquence l'extension analogique de cette finale à presque tous les verbes, quel que soit leur radical et à quelque conjugaison qu'ils appartiennent : *tsą̃lo* canto, *dzu̯ro* juro, *vẽ̀do* vendo, *bẹ̀ivo* bibo, *krẹ̀yo* credo, *kou̯ẹ̀so* cognosco, *vẹ̀u̯o* venio, etc. Cet *-o* a passé aussi à la première personne des imparfaits de l'indicatif, ainsi qu'au subjonctif présent et imparfait.

Ce qui complique encore la variété des finales atones du franco-provençal, c'est que l'-A final latin y est traité différemment suivant qu'il est précédé ou non de palatale. Dans le premier cas, il ne reste pas *-a*, mais, par un changement analogue à celui de l'A tonique dans les mêmes conditions, aboutit à un son qui est noté partout *i* dans les anciens textes franco-provençaux. Cet *-i* primitif subsiste partiellement dans certains patois archaïques du Valais ; ainsi on a à Nendaz : *mọ̀tsi* musca, *fọ̀l̃i* folia, *ètrẹ̀iti* stricta, *ròdzi* rubea, etc., mais il est plus souvent représenté aujourd'hui par *-ḗ*, *-é* ou *-ẹ̀*, quand il ne s'efface pas entièrement. D'autre part, -as final s'est affaibli très tôt en *-es*, comme en français, et est devenu généralement *-ẹ̀*, *-ẹ* dans les patois actuels : *ètịlè* stellas, *tsą̃tè* cantas. Une palatale précédente ne modifie pas ce résultat : *mọtsè* muscas, *bẹ̀udzè* bullicas, etc. La terminaison -at aboutit également à *-ẹ̀* : *tsą̃tè* cantat, *bẹ̀udzè* bullicat.

De là dans le système des flexions nominales des variations de finales tout à fait inconnues du français. Les féminins latins en -A se terminent en patois tantôt en *-a*, tantôt en *-i* (*-ḗ*, *-é*, *-ẹ̀*), mais font toujours leur pluriel en *-ẹ̀* (*-è*) : *pọ̀rta ètrẹ̀iti* porta stricta, mais plur. *pọ̀rtè ètrẹ̀itè* ; *fọ̀l̃i dzą̃na* folia galbina, plur. *fọ̀l̃è dzą̃nè*. Les adjectifs peuvent être au singulier en *-o*, *-a* : *tịdo*, *-a* tepidum, -am, ou en *-o*, *-i* : *rọdzo*, *-i* rubeum, -am, mais le pluriel est uniformément en *-o*, *-ẹ̀*.

Dans le domaine des flexions verbales, les différences de traitement de l'-A final permettent de distinguer des formes qui se confondent en français. C'est ainsi que la 3e personne du singulier de l'indicatif

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

présent des verbes de la première conjugaison n'est jamais identique à la 2e personne du singulier de l'impératif. L'indicatif présent se termine toujours par *-ė* : *tsą̄tè* cantat, *tsą̄rdzè* carricat, tandis que l'impératif est en *-a* : *tsą̄ta* canta, ou en *-i* (*-ė́, -é, -ė*) si une palatale précède : *tsą̄rdzi* carrica. C'est cette particularité des patois romands qui a fourni à Darmesteter, auquel J. Cornu l'avait signalée, un de ses arguments les plus solides pour étayer l'opinion que les composés du type *gratte-papier* renferment à l'origine un impératif et non un indicatif présent [1]. Dans les composés patois de cette nature, le verbe se présente en effet toujours sous la forme en *-a* ou *-i* de l'impératif, jamais sous celle en *-ė* de l'indicatif : *bą̀rla kw* « brûle-cou, inflammation de la gorge », *fį̀tsi fwa* « fiche-feu, chercheur de querelles », etc.

Ces distinctions délicates des finales atones n'existent plus aujourd'hui dans tout le Valais avec la même précision. Partout se fait sentir, sous l'influence du français, la tendance à l'effacement et au nivellement de ces finales. Les patois archaïques de l'est maintiennent assez bien l'ancien état de choses, tandis que des confusions plus ou moins récentes altèrent fréquemment le système dans le Bas-Valais. C'est ainsi que le patois de Torgon (commune de Vionnaz), étudié par Gilliéron, réduit uniformément à *-ė* sourd les finales atones issues de -as, -a après palatale, -e et -u : *fę̀nė* feminas, *pą̀zė* palea, *fędrė* cinerem, *vėlą̄dzė* villaticum sont arrivés aujourd'hui à une terminaison identique [2].

En dehors du traitement de l'A et des finales atones, l'évolution phonétique du franco-provençal concorde presque entièrement avec celle du français à ses origines. La diphtongaison des voyelles toniques libres a dû se produire à la même époque et dans les mêmes conditions, et le développement du consonantisme est soumis aux mêmes règles fondamentales [3]. C'est la raison pour

1. A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés*, 2e éd., p. 178.

2. J. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, pp. 40-42.

3. On pourrait être tenté de reconnaître des vestiges d'un traitement provençal du -P- intervocalique dans les cas de *-br-* provenant de -PR- latin qu'on rencontre dans quelques localités de la région de Sierre, notamment à Chalais, Lens et Montana, p. ex. *tɛyębra* capra, *ábri* operarium, *abrì* aprilem, *wįgbra* vipera, etc. ; voir Gilliéron, *Atlas phon. du Valais*, p. 23 ; Zimmerli, *Deutsch-franz. Sprachgr. in der Schweiz*, t. III, p. 147 ; W. Gerster, *Mundart von Montana*, p. 133. Ce n'est en réalité que l'effet d'une réaction contre la tendance de ces

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

laquelle M. Meyer-Lübke, dans sa *Grammaire des langues romanes*, considère le franco-provençal comme une simple variété dialectale du français, à laquelle il donne le nom de français du sud-est [1].

Le Valais est réputé à bon droit pour être un des pays les plus originaux de la Suisse, un de ceux où les usages, le costume, le genre de vie diffèrent le plus complètement de ce que l'on est accoutumé à rencontrer dans la plupart de nos cantons. Il ne faudrait pas se hâter d'en conclure à une grande spontanéité et à un esprit créateur indépendant particulièrement développé chez le Valaisan. Le traditionalisme est au contraire le fond de sa nature. La principale originalité du Valais est beaucoup moins d'avoir créé de l'inédit que d'avoir conservé jusqu'au xx[e] siècle beaucoup d'éléments de civilisation qui n'avaient jadis rien de bien spécial, mais qui paraissent uniques en leur genre aujourd'hui, parce que tout s'est modifié autour d'eux par suite d'une évolution plus rapide. Dans le bel ouvrage sur l'ethnographie primitive de la Suisse de M. Rütimeyer [2], où le Valais figure parmi les cantons qui ont fourni les matériaux les plus précieux et les plus abondants, ce savant a pu montrer de façon saisissante que bon nombre de pratiques ou d'objets qu'on trouve encore en Valais présentent la plus grande analogie avec ce que nous révèlent les données de la préhistoire ou la comparaison avec les usages des peuples primitifs. Il n'en va pas autrement dans le domaine de la linguistique. Les patois valaisans sont, à certains égards, un musée d'antiquités. Ils renferment des reliques vénérables et nous y voyons s'accomplir sous nos yeux des transformations qui nous reportent à des centaines d'années en arrière dans l'histoire du français. J'essayerai d'en donner quelques exemples.

patois à l'affaiblissement du *v* devant *r*, affaiblissement qui peut aboutir à la chute complète. Nendaz montre dans *œ̀uri* operarium, à côté de *dzènèibro* juniperum, les résultats opposés auxquels on peut arriver dans la même localité. Un autre indice de ce flottement est l'introduction d'un *v* non étymologique dans des cas comme *tènèivro* tonitrum. La preuve que *-br-* est un renforcement de *-vr-* et non un affaiblissement de -PR- ressort du fait qu'il se trouve aussi comme équivalent de -BR- latin : *fi̯bra* febrem, *fèbri* februarium, ou même de -VR- : *vigbre* vivere (Chalais). Cf. le cas curieux de *mā̀bra* malva, par l'intermédiaire de *marva*, *mavra*.

1. Cf. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der rom. Sprachwiss.*, 3[e] éd., pp. 20-22.

2. L. Rütimeyer, *Ur-Ethnographie der Schweiz*, Bâle, 1924.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Et d'abord, le Valais est un pays de langue française où la déclinaison à deux cas n'est pas entièrement éteinte. Cette distinction entre le cas sujet et le cas régime, qu'on inculque péniblement aux étudiants à grand renfort de règles et de paradigmes, des milliers de paysans du Valais la pratiquent journellement sans aucune hésitation. Il est vrai que leur déclinaison est extrêmement simplifiée. Elle ne comprend plus, en effet, que la distinction entre sujet et régime pour les formes de l'article défini, et seulement encore au singulier [1]. Mais dans ces limites restreintes, le système est bien vivant et s'applique au féminin comme au masculin de l'article. Comme dans certains dialectes de l'ancien français, le nominatif *li* est en effet valable pour les deux genres [2], de sorte qu'on a au masculin le couple *li, lo* et au féminin *li, la*. L'*i* de *li* est généralement réduit en patois à une voyelle instable, qui se rapproche de *é* ou *è*. On dira donc *li tsã è lą̀rzo* « le champ est large », mais *travèr-ɛa lo tsã* « traverser le champ » ; *li pǫ́rta è klu-ɛa* « la porte est fermée », mais *klu la pǫ́rta* « ferme la porte » ; *kã̀ lì tsat mą̀kè, lì rąta dą̀sè* « quand le chat manque, la souris danse », *fó pa rèvèlè lo tsat ki drą̀mè* « il ne faut pas réveiller le chat qui dort », etc. Comme en ancien français, les indications de temps sont toujours au cas régime : *lo matĩ, la ɛènąna* « la semaine », *lo dilũ* « le lundi », et naturellement aussi tous les compléments de prépositions : *paɛa vè lo põ̀, dèri la krèta* « passer près du pont, derrière la crête », etc.

A Évolène, la déclinaison est aussi conservée pour le masculin pluriel : *li, lè*, et, ce qui est plus remarquable, il subsiste également des formes de démonstratif : *chi, ché*, qui correspondent aux deux cas *cil* et *cel* de l'ancien français et continuent à s'employer conformément à la syntaxe des XII[e] et XIII[e] siècles [3].

1. Le fait a été signalé en premier lieu par J. Cornu dans la *Romania*, t. VI (1877), pp. 253-254, d'après les traductions de la parabole de l'Enfant prodigue des vallées d'Hérens et d'Anniviers. Des renseignements plus précis, recueillis sur place, sur les formes et l'extension de l'article décliné, ont été publiés par Gilliéron dans son *Atlas phonétique du Valais roman*, pp. 25-26. Ils ne concernent que la région au sud du Rhône.

2. C'est aussi le cas dans les documents médiévaux de la Suisse romande qui ont un caractère dialectal. Sur la conservation de la déclinaison de l'article en fribourgeois dans un texte de 1414, voir mes remarques sur *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XV[e] siècle*, dans la *Festschrift Morf*, pp. 290-291.

3. Cette déclinaison subsiste aussi pour le féminin singulier du démonstratif dans les deux couples *ĉlì, ĉla* « celle-là » et *stì, sta* « celle-ci ». Voir *Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse romande*, II (1903), p. 33.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

La déclinaison de l'article n'a pas survécu dans le Valais entier. Elle occupe tout l'ancien territoire du Valais épiscopal, soit toute la partie à l'est de la limite marquée sur notre carte par un pointillé, à l'exception des localités très francisées des bords du Rhône, comme Saint-Léonard. Elle franchit cette limite dans une zone en bordure du territoire épiscopal, zone qui comprend, au nord du Rhône, les hameaux supérieurs de la commune de Conthey et, au sud, Nendaz, Isérables et le val de Bagnes. Il y a cinquante ans, Gilliéron avait encore pu observer la déclinaison plus à l'ouest, à Saxon [1]. Cette région du Valais central qui l'a maintenue est aussi celle où se produit la chute de l'*l*, de sorte que l'article se réduit ici à *i* au nominatif et à *o*, *a*, comme en portugais, à l'accusatif : *i muni mu o grą̃, a ɛ̨ila* « le meunier moud le grain, le seigle ». Devant voyelle, la voyelle de l'article s'élide, et comme l'*l* disparaît, il ne reste plus rien. On arrive à ce singulier résultat de la suppression de l'article défini par voie pu ement phonétique : *ẽwɛ è frɛ̨idi* « l'eau est froide » ; *abèra ą̃nɔ* « abreuver l'âne » ; *ĭ bā dè ą̃no* « le bât de l'âne » ; *kopa ɛ̨̀rba* « couper l'herbe », etc. [2].

La déclinaison de l'article défini, là où elle subsiste encore, paraît solidement ancrée dans les habitudes linguistiques [3]. Pas plus dans la tradition orale que dans les textes écrits que nous possédons, je n'ai constaté de flottement dans l'emploi du cas régime ou du cas sujet. Les Valaisans d'aujourd'hui déclinent bien plus correctement que beaucoup d'auteurs de notre ancienne littérature. Ils n'y ont

1. *Atlas phon. du Valais*, p. 25. C'est par erreur que Gilliéron n'a noté qu'une forme pour le masculin à Isérables. La distinction des deux cas y est encore constante aujourd'hui.

2. Mais l'élision ne se produit pas dans les mots où il y a eu chute à l'initiale de *l* ou *v* : *beir o asé* « boire le lait » ; *vẽndrè a ats* « vendre la vache » ; *i sõ d'ā ɛ̃wa* « le bout de la langue ».

La langue ne paraît pas gênée par cette éclipse fréquente de l'article défini, tandis qu'elle s'est accommodée moins facilement de la disparition des pronoms personnels régimes *le*, *la*, qui peut se produire dans les mêmes conditions (voir les exemples cités *Bull. du Glossaire*, VI (1907), p. 30). A Conthey, Savièse, Nendaz, s'est développé dans ce cas un moyen thérapeutique de réaction, qui consiste à intercaler constamment *te* après le pronom régime direct : *o t'é yu* « je l'ai (le t'ai) vu », *a t'é adzètą̃yè* « je l'ai (la t'ai) achetée », *o, a t'é baʃa a lu* « je le, la leur ai donné, -ée (le, la t'ai donné à eux) », etc.

3. J'ai cependant pu constater dans un cas la perte du sentiment de la déclinaison acquis par tradition naturelle dans la jeunesse. Un instituteur d'Erdes (Conthey), consulté à l'âge de 24 ans, employait très régulièrement l'article décliné

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

d'ailleurs guère de mérite, car ils le font de manière parfaitement inconsciente et témoignent, lorsqu'on les rend attentifs à cette particularité de leur langage, le même étonnement que M. Jourdain apprenant qu'il faisait tous les jours de la prose sans le savoir. Parmi mes informateurs, je n'en ai rencontré aucun qui se fût spontanément rendu compte de l'alternance logique et régulière des formes de l'article, qu'il pratiquait journellement. Et pourtant, il y en avait dans le nombre qui possédaient des notions d'allemand ou de latin et qui n'ignoraient pas le mécanisme des cas.

On n'a pas seulement des restes de déclinaison en Valais, on y pratique encore la formation de pluriels en *-s*. Ceci peut paraître bien banal à première vue. La règle de l'emploi de l'*s* comme marque du pluriel est une règle élémentaire de grammaire, que l'on enseigne dès leur jeune âge à tous les élèves de langue française. Mais c'est précisément là que gît la différence. Pour ceux qui parlent le français, la règle de l'*s* est une règle d'orthographe, qui n'a d'existence que sur le papier et qu'on apprend seulement à l'école. La langue parlée l'ignore complètement. Sauf dans le cas assez rare de la liaison, des mots comme *pommier*, *tour*, *main* demeurent identiques dans la prononciation, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel. Le contexte ou l'accompagnement de déterminatifs variables (article, démonstratif, etc.) permettent seuls de faire la distinction. Le français moderne est une langue dans laquelle le substantif a perdu, en règle générale, tout caractère flexionnel et n'est plus représenté que par une forme, qui demeure invariable. C'est là une conséquence de l'amuïssement des consonnes finales. Il faut remonter à trois ou quatre siècles en arrière pour trouver en français une période où la règle de l'*s* corresponde à quelque chose de réel dans la langue parlée, c'est-à-dire où l'on prononçait effectivement l'*s* des pluriels *pommier*s, *tour*s, *main*s. Or c'est précisément cet état de choses que nous pouvons encore constater aujourd'hui en Valais, au moins dans certaines limites. Il ne s'observe plus de manière

comme tous les habitants de ce hameau à patois bien conservé. Mais dix ans plus tard, après avoir exercé son activité et fixé son domicile dans la partie inférieure de la commune, où le patois, tombé en désuétude, subit fortement l'influence du français, il ignorait complètement la double forme de l'article et affirmait ne l'avoir jamais remarquée. Son patois ne présentait du reste pas d'autres traces notables d'altération.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

régulière et constante qu'à l'extrémité du Val d'Hérens, à 1250 mètres d'altitude, dans la commune d'Évolène, qui, à côté d'autres avantages qui en font un lieu de séjour très goûté des touristes, peut se vanter de posséder un patois des plus intéressants par son caractère d'archaïsme très prononcé. C'est là seulement qu'on rencontre dans presque tous les substantifs à finale accentuée un pluriel reconnaissable à l'oreille par sa terminaison consonantique, différente de celle du singulier.

Exemples : *mã* « main », plur. *mãє* « mains » ; *tsouso̰*, *-o̰є* « chausson » ; *pòmi*, *-iє* « pommier » ; *tsaєyóu*, *-òuє* « chasseur » ; *paṣóu* pastorem, *-óuє* « pâtres » ; *tör*, *tòє* « tour » ; etc.

dék, *dèis* « doigt » ; *mulèt*, *-ès* « mulet » ; *ẅèl*, *wès* « œil, yeux » ; *pyòl*, *pyòs* « pou » ; *zènòl*, *-òs* « genou » ; *an*, *ãs* « an » ; *dèn*, *dẽs* « dent » ; *pòn*, *põs* « pont » ; *pra*, *prãs* « pré » ; *tsèva*, *-as* « cheval, -aux » ; *tsu*, *tsũs* « chou » ; *kutẽ*, *-ès* « couteau » ; *óije*, *-ès* « oiseau » ; etc.

On voit que ces pluriels se répartissent en deux séries, dont la première a pour terminaison *-є* et la seconde *-s*. Le *-є* représente le cas le plus simple. Ce son est l'équivalent constant à Évolène de l'*s* française. Ce remplacement de l'*s* du français par une *s* épaissie est du reste un trait général des patois romands archaïques. Là où on prononce *єeijon* « saison », *єavei* « savoir », etc., il est naturel de rencontrer *mãє* comme équivalent de *mains*, *pòmiє* de *pommiers*, *tòє* de *tours*, etc. Dans le cas de *-rs*, il y a seulement lieu de remarquer que l'*r* disparaît.

Dans l'*s* de la seconde série, il est facile de reconnaître le produit de l'-s finale latine, combinée avec la dentale qui précédait : dentes > *dẽs*, *pratos > *pras*, *multittos > *mulès*. Cette *s* patoise correspond donc au *z* de l'ancien français (*denz*, *prez*, *mulez*) et s'est maintenue distincte de l'*s* simple, passée à *є*. Comme le *z* se développe en ancien français après *nn* ou *l* mouillée, il est régulier de trouver à Évolène annos > *ãs*, oculos > *wès*. L'*l* mouillée y étant rendue par une *l* simple, le couple *zènòl*, *zènòs* reproduit fidèlement la flexion *genoil*, *genouz* de notre ancienne langue. Ces variations du sort de l'*s* finale, suivant les conditions phonétiques spéciales du mot, nous reportent à un état linguistique disparu du français dès le commencement du XIII^e^ siècle. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que la régularité primitive ait été parfois troublée par des influences analogiques. C'est notamment le cas pour les radicaux

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

terminés par *-l* ou *-ll*, qui, normalement, ne devraient pas avoir leur pluriel en *-s*. La nombreuse série des formes comme *pra*, *prās* a sans doute entraîné *tsèva*, *-as* ; *tsu*, *tsus* ; *óuje*, *-ēs* ; etc. Dans *bré*, *brès* « bras », le singulier a été refait par suppression de l'*s* du pluriel.

Si la formation constante et régulière de ces pluriels est aujourd'hui restreinte au patois d'Évolène, de nombreux indices témoignent qu'elle a dû être commune, jusqu'à une époque récente, à toute la vallée d'Hérens, ainsi qu'à celle d'Anniviers et à la région au nord du Rhône, de Sierre à Lens. Partout dans cette contrée des vestiges plus ou moins nombreux d'anciens pluriels attestent que le nivellement au profit des formes du singulier, comme en français, s'est produit à une date peu éloignée. La série des mots en *-at*, *-èt*, *-òt*, en particulier, oppose une résistance tenace à l'unification et conserve assez généralement ses pluriels en *-as*, *-ès*, *-òs*. Des formes isolées de singuliers comme *peis* « poil », *dis* « doigt », *ɛ̀is* « cil », *ās* « ail », *mòs* « mot », *vẽs* « vent », sont d'anciens pluriels que le monosyllabisme a probablement favorisés dans la lutte pour la prépondérance et qui ont prévalu. Le singulier *uɛ* (Miège, Grône), à côté de *us* (Chalais, Saint-Luc) et de la forme normale *u* (Évolène) « œuf », trahit par son hésitation dans la finale un pluriel analogique devenu aussi singulier. Toutes sortes de restitutions analogiques ont dû surgir pendant la période d'hésitation entre formes anciennes et modernes, et quelques-unes ont survécu, p. ex. *zònòt* (Saint-Luc) « genou », tiré du pluriel *zònòs* sur le modèle du type diminutif *-ot*, *-os* ; *flāyèt* (Évolène) « fléau », de *flayès* d'après la nombreuse série en *-èt*, *-ès*. Nodum, qui devient régulièrement *nóu* (Ayer, etc.), apparaît aussi sous les formes *nŏt* (Saint-Luc), *nŭt* (Chandolin), ou *nūl̥* (Lens, Montana), suivant que le pluriel en *-s* a suggéré un singulier en *-tt-* ou en *l* mouillée. A Évolène, le singulier *nóus* peut être envisagé comme généralisation de la forme plurielle ; la chose paraît déjà plus difficile à admettre pour *ɛóus* sabucus « sureau », mais dans un mot comme *avriks* (ib.) « avril », l'absence d'un pluriel usité amène forcément à chercher dans le cas sujet de l'ancien français *avris* la raison d'être de l'*s*. L'hypothèse de la persistance dans cette contrée de restes du cas sujet masculin en *-s* peut s'appuyer surtout sur l'existence dans plusieurs adjectifs d'une forme en *-s* (= afr. *-z*) employée soit seule, soit en concurrence avec celle en *-t*, qui représente l'accusatif : *tsās* à côté de *tsāt* (Lens,

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Montana) « chaud » ; *frīs-frīt* (ib.) « froid » ; *drīs-drit* (Saint-Luc) « droit » ; *èhris* (Montana) « étroit »; *rīs* (ib.) « raide », avec le dérivé *riswgrì* « raideur ». A Évolène, les verbes en *-ir* ont régulièrement un participe passé en *-éi(k)s*, de -ectus : *ɛé waréi(k)s* « je suis guéri », *y è partei(k)s* « il est parti », qui semble bien représenter un ancien nominatif.

Il ressort de ce qui précède que les pluriels d'Évolène ne sont, en somme, que l'application à la flexion nominale d'un caractère phonétique plus général, la conservation de l'-s finale lorsqu'elle est appuyée par une consonne précédente. Ce maintien de l' s se produit donc dans des conditions bien différentes de celles que M. Jaberg a minutieusement étudiées dans les patois franco-provençaux du Piémont[1], où il s'agit de l'-s finale après voyelle. La persistance de l'-s appuyée se constate en dehors des pluriels, p. ex. dans *pyès* pectus, *myòs* melius. Elle a aussi laissé des traces dans la flexion verbale d'Évolène, mais seulement dans les 2es personnes du pluriel : *tsantas* cantatis, *vèlès* vigilatis, *vènis* venitis, *vindrei(k)s* « vous viendrez », *vìndras* « vous viendriez », etc. A la 2e personne du singulier, les influences analogiques ont fait disparaître les formes phonétiques en *-ɛ* ou *-s* qu'on serait en droit d'attendre.

Ce n'est pas seulement l'-s, mais le -t final appuyé dont on constate le maintien dans la même partie du Valais : *tsat* cattum, suffixe *-èt* -ittum, *tit* tectum, *nēt* noctem, *mēt* magidem « pétrin », *frit* frigidum, *tsāt* calidum. Ce *-t* est particulièrement fréquent dans les verbes ; ainsi à Miège : *mèt* mittit, *pūt* *potet, *krit* credit, *vit* videt, *klóut* claudit, *dit* dicit, *fét* facit, *plét* placet, *vāt* valet, *ut* *volet, *rèɛit* recipit, *ɛat* sapit, *bit* bibit, *dit* debet, etc. Il est possible que certaines de ces formes soient analogiques ; cependant, dans leur ensemble, elles semblent concorder avec le développement du français et en représenter une étape archaïque. L'extension analogique se manifeste de façon frappante dans le fait que la 2e personne de tous ces verbes est identique à la 3e et se termine aussi par *-t*. Cette terminaison se rencontre même parfois à la 1re personne : *ɛ̀ɛ̀t* sapio, *ɛ̀t* habeo, ce qui explique la 1re personne en *-it* de tous les futurs. Une confusion avec le *k* parasite, dont il sera question plus loin, est en jeu dans ce cas. Là où Chalais emploie

1. K. Jaberg, *Notes sur l's final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont*, dans le *Bull. du Glossaire*, X (1911), pp. 49-79.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

pwik « je puis », *wik* « je veux », qui représentent de plus anciens *pweik*, *weik*, Miège dit *pwéit*, *wéit*, et, à Miège même, on se sert concurremment de *bèréi* ou *bèrit* « je boirai », *ɛyoréi* ou *ɛyorit* « je suivrai ».

La conservation partielle des consonnes finales -s et -t est une particularité des patois de l'extrême est. Dans le voisinage de Sion, il n'y en a plus que des cas isolés, et au delà, cet archaïsme disparaît totalement. Cependant Isérables fait exception, comme souvent, et connaît encore dans certains cas la prononciation du *-t* final, mais sous une forme affaiblie qui représente évidemment la dernière étape avant la chute complète. La langue prend encore à la fin du mot la position du *t*, mais la détente explosive ne se produit plus, de sorte que l'effet acoustique est à peine perceptible. Ce qu'on remarque, c'est la brusque interruption de la voyelle qui précède : *mùèt* « mulet », *punèt* « punit », *dèt* dictum, *plat* « plat » ; souvent le *t* est précédé d'une *r* également réduite : *sòrt* « sourd », *kóvèrt* « couvert ». Ce son disparaissant s'ajoute facilement à la fin de mots qui n'y ont pas droit : *ẽṣᵇlwèt* linteolum « drap de lit », *kwèrt* « cuir », *fòrt* « four », *ivyèrt* « hiver », etc. On pourrait voir dans les derniers d'anciennes reformations d'après des nominatifs en *-ʒ*.

Ces consonnes finales conservées ont un caractère commun, important à noter pour comprendre la fragilité de leur existence. Leur prononciation est instable et varie continuellement suivant la position du mot dans la phrase et la rapidité du discours. C'est seulement devant voyelle ou à la pause qu'elles sont pleinement articulées, tandis qu'elles s'effacent complètement s'il y a liaison étroite avec un mot suivant commençant par consonne. On dira : *ɛu lo tit* « sur le toit », mais *ɛu lo ti dè la grɑ̃ʒé* « sur le toit de la grange » ; *vo tsantas* « vous chantez », mais *vo tsanta byẽ* « vous chantez bien » ; *dè bẹ̀lè mɑ̃ɛ* « de belles mains », mais *dè mɑ̃ blɑ̃tsè* « des mains blanches ». Entre ces deux extrêmes, l'articulation pleine ou la disparition totale, se placent des degrés intermédiaires d'affaiblissement qui varient avec les conditions syntaxiques. Ce que M. Jaberg a observé pour l'*-s* finale en Piémont est absolument valable pour les consonnes caduques du Valais. Il suffit de la plus légère hésitation, du moindre arrêt dans la phrase pour les faire réapparaître plus ou moins distinctement [1]. On reconnaît là l'état de choses que

1. Jaberg, *loc. cit.*, p. 54. Les phrases recueillies dans les *Tabl. phon. des patois*

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

signalent certains grammairiens du XVI^e^ siècle comme étant celui du français de cette époque. L'étude sur le vif des phénomènes patois contemporains serait certainement de nature à jeter quelque lumière sur les témoignages trop rares et trop peu précis auxquels nous sommes réduits pour reconstituer l'histoire des consonnes finales du français [1].

Parmi les antiquités morphologiques que recèlent les patois valaisans, une de celles qui ont été le moins remarquées, ce sont les restes d'anciens plus-que-parfaits de l'indicatif, dont font encore usage la plupart des parlers à l'est de Sion et qui sont courants également à Conthey, Vétroz et dans le Val de Bagnes. Des formes comme *fṷrè* fuerat, *ṷrè* habuerat, correspondent exactement aux vénérables reliques de la *Cantilène de sainte Eulalie* : *furet, auret*. Le temps se conjugue régulièrement, p. ex. à Daillon (Conthey) : *fṷro, fṷrè, fṷrè, fūrą, fūrą, fṷrą̄*. Il n'a plus la valeur du plus-que-parfait latin, mais a pris celle du conditionnel, conformément à ce qui s'est passé en provençal et dans les langues du Midi qui l'ont conservé. Cette concurrence avec le conditionnel a fréquemment pour résultat que les terminaisons de ce dernier viennent se greffer sur le radical du plus-que-parfait et produisent des formes hybrides : *ſurąyò* à côté de *ſurò* (Chalais) ; *furi(t)* ou *ſṷrè* « tu serais » (Lens) ; *tu lò eurịt* (sapueras + -ebas), *cè ſịcè vèré* « tu le saurais, si c'était vrai » (Miège), etc. L'emploi très limité de ce temps dès l'époque la plus ancienne du français explique qu'il ne se trouve habituellement en patois que pour les trois verbes *être, avoir* et *savoir*. Cependant des formes isolées comme *pṷro* potueram, *vṷdro* volueram, à Miège, attestent un ancien usage au moins aussi étendu que celui du vieux français. Il a même pu être dépassé, comme l'indique cet exemple relevé à Bagnes : *sè y us sei, y alą̄rè bèirè* « si j'avais soif, j'irais boire ».

Les formes du possessif ne présentent rien de particulier dans la plupart des patois valaisans. Elles correspondent à celles du français.

suisses romands ont été prononcées dans des conditions trop peu naturelles pour pouvoir représenter à cet égard l'usage courant.

1. A propos de l'histoire du français *soif*, M. Jaberg a étudié spécialement le sort de l'*f* finale depuis le XVI^e^ siècle dans la *Zeitschr. f. franz. Spr.*, t. XXXVIII^1^, pp. 258 et suiv. Il reproduit et commente l'important témoignage d'Henri Estienne (1582) sur la prononciation des consonnes finales et mentionne, d'après M. Jud, que l'état de choses caractérisé ci-dessus existe aussi dans certains patois savoyards de la Maurienne et de la Tarentaise.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Toutefois, quelques-uns des parlers les mieux conservés, comme ceux d'Évolène, de Nendaz, d'Isérables, de Bagnes, font preuve sur ce point aussi d'originalité archaïque. Ils se servent d'une forme unique de possessif, aussi bien comme forme absolue que comme forme conjointe, et cette forme est toujours accompagnée de l'article. On dit : « *Le mien* chapeau est neuf, j'ai perdu *le mien* couteau », tout comme « c'est *le mien* ». Les formes sont à Isérables, p. ex. : masc. (cas sujet) : *i myo, i tɛo, i ɛo, i nū̯trė, i vǫ̣trė, i ɛo* ; fém. *i mạyė, i tạwa, i sạwa, i nū̯tra, i vótra, i sạwa* [1]. *Y é pèrdáu o myo kœuté* « j'ai perdu mon couteau ». *Séi l è i myo* « celui-ci est le mien ». Les féminins *mạyė, tạwa, sạwa* correspondent exactement à l'ancien français *moie, toue, soue.* Le patois *i myo kœuté* rappelle beaucoup l'italien *il mio coltello* ; néanmoins il n'est pas à présumer que le voisinage de l'italien soit ici pour quelque chose. Le parallélisme avec le vieux français suffit à expliquer la tournure patoise. Celle-ci est assez souvent supplantée, dans la jeune génération, par des formes calquées sur le français, mais une tournure plus patoise consiste à remplacer le possessif par « à moi, à toi, etc. » : *i kœuté a mè* « mon couteau ». Elle est très fréquente avec les noms de parenté.

Étant donné le caractère très accidenté du territoire valaisan, on ne peut pas s'attendre à y rencontrer un patois uniforme. De la vallée centrale du Rhône part du côté sud tout un réseau de vallées latérales, qui constituent autant d'individualités distinctes. Séparées les unes des autres par de hautes chaînes de montagnes, ces vallées ont eu chacune sa vie propre. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que leur autonomie se manifeste aussi dans leur langage et qu'il y ait un patois du Val d'Illiez, de l'Entremont, du Val de Bagnes, un patois d'Hérens ou d'Anniviers. Même dans la vallée du Rhône et sur sa rive droite, où les relations sont plus faciles entre les villages, il n'est guère de commune ou au moins de paroisse qui n'ait ses particularités. Mais ces variations linguistiques ne se répartissent pas uniformément d'un bout à l'autre du Valais romand. Un examen comparatif, même superficiel, fait immédiatement reconnaître deux types différents qui s'affrontent dans la région de Sion. Tous les patois parlés entre le Léman et Sion, d'une part, et tous ceux qui

1. On remarquera l'emploi, propre à Isérables, de suus lorsqu'il y a plusieurs possesseurs, comme en latin. Il est aussi intéressant de voir que le masc. sing. est *nū̯trė, vǫ̣trė,* mais le plur. *nū̯tro, vǫ̣tro.*

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

sont compris entre Sion et la limite de l'allemand, de l'autre, constituent deux groupes d'allure dissemblable. Dans chacun d'eux il y a des divergences plus ou moins prononcées, mais conformes à la même tendance. A l'intérieur de chaque groupe il sera relativement facile aux patoisants de s'entendre, tandis que la compréhension mutuelle deviendra beaucoup plus problématique d'un groupe à l'autre, entre un Anniviard et un Bagnard, par exemple, et ils préféreront se servir du français comme langue commune. Au nord du Rhône, la limite entre les deux types est nettement marquée par la petite rivière de la Morge, qui vient se jeter dans le Rhône à 3 kilomètres à l'ouest de Sion. Elle forme la frontière entre les deux communes de Savièse et de Conthey. Le contraste entre les patois de ces deux localités, qui ne sont séparées que par le ravin de la Morge, est frappant. Il n'y a aucune zone de transition entre le type oriental et le type occidental. Les caractères distinctifs sont tout aussi accusés entre Savièse et Conthey qu'entre Savièse et Martigny ou Saint-Maurice. Au sud du Rhône, il n'y a pas concordance si bien marquée entre la topographie et l'état linguistique. A peu près en face de la Morge, un autre cours d'eau, la Prinze, débouche du Val de Nendaz dans la plaine. Mais le torrent n'est pas ici une limite entre des dialectes différents. Tout en se distinguant par certaines particularités, le patois de Nendaz, sur la rive gauche de la Prinze, appartient au type dialectal de l'est, qui règne sur la rive droite, tandis que, quelques kilomètres plus loin, Isérables a le type de l'ouest, mais avec plusieurs caractères qui lui sont propres. Ces localités sont toutes deux à 6 ou 700 mètres au-dessus du cours du Rhône et ne sont séparées par aucun obstacle naturel. La première fait partie du district de Sion et la seconde de celui de Martigny. Une simple limite administrative se trouve donc ici entre les deux types dialectaux. Au pied de la montagne, Riddes, première localité en aval de Sion sur la rive gauche du Rhône, a un patois purement bas-valaisan.

Pour donner une idée des principaux caractères phonétiques par lesquels les deux variétés de patois qui se partagent le Valais sont en opposition, je mettrai en regard, dans quelques exemples typiques, la prononciation de Conthey et celle de Savièse :

« au mois de février il y a de la neige » :

Conthey : *u mǎi dè fèvrǎi y ă dè nǎi*

Savièse : *ū mĭ dè fëvrĭ l ā dè nĭ ;*

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

« le chasseur a vu un lièvre, un aigle » :
Conthey : *ò tsaṣyœu a yu õna lą̊ivra, ōn ą̈idė*
Savièse : *i tsasyu l a yu na ѡ̄ṿra, un ą̄lė ;*

« on a perdu la clef du clocher » :
Conthey : *ǒn a pèrdu a ṣó dù ṣòtєyą̊*
Savièse : *il ã pèrdu a kl̨a du kl̨òĕyè ;*

« je me suis fait mal au bras, au pouce » :
Conthey : *mė ĕą̊i fi mó u bri, u pœudò*
Savièse : *mė єé fé mā u bré(i), u pį̄dzo ;*

« il pleut, il ferme la fenêtre » :
Conthey : *è pfœu, è ṣu a fèn̄itra*
Savièse : *ĭ pl̨u, i kl̨ó a fènę̄itra.*

On peut résumer de la manière suivante, en s'en tenant à des formules sommaires, les divergences les plus importantes que présentent entre eux, dans leur ensemble, les patois de l'ouest et ceux de l'est [1] :

OUEST	EST
1° Ū latin accentué devient *u* comme en français : *pèrdu* ; *krŭ* crudum ; *ku*, *ṭu* culum ; *pudzė* pulicem, etc.	1° Ū latin conserve toujours le son *u* : *pèrdu* ; *kru* ; *ku* ; *pį̄zė̄*, etc.
2° A tonique libre devient *ó* en finale devant T, V, L ; aussi A entravé devant L : *tsātó* cantatum ; *pró* pratum ; *kudèrŏ* cochlearata ; *çŏ*, *ṣŏ* clavem ; *mó* malum ; *tsó* caldum, etc.	2° A tonique reste toujours *a* : *tsanta* ; *pra* ; *kul̨èra* ; *kl̨a* ; *mā* ; *tsā*, etc.
3° Les diphtongues *ei*, *ou* provenant de E, O fermés se développent en accentuant le premier élément.	3° Les diphtongues *ei*, *ou* provenant de E, O fermés se maintiennent ou se réduisent à une voyelle simple identique au second élément.

1. Ces normes ne sont pas toujours conformes à ce qu'indique l'*Atlas phonétique du Valais roman*, de Gilliéron. Je ne relèverai pas ces désaccords. L'auteur de l'*Atlas* reconnaissait lui-même les imperfections de ce travail hâtif d'un débutant, établi sur une base insuffisante.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

OUEST	EST
ei passe à *ǻi, āi, āe, ā* : *krǻi, kraė, krā* credit ; *vǻi*, etc. videt ; *bǻirė* etc. bibere.	*ei* aboutit à *i* : *kri* ; *vei, vi* ; *bęirė, bīrė*, etc.
ou devient *œu, œ, œ́* : *prœu, prœ* *prodem ; *œura, œ́ra* hora ; *étœ̄re* excuterė, etc.	*ou* devient *u* : *próu, pru* ; *o̧ura, ūra* ; *èkóure, èkūrė*, etc.
4° Les diphtongues *ie, ue* provenant de E, O ouverts donnent généralement les mêmes résultats que *ei, ou*.	4° Les diphtongues *ie, ue* provenant de E, O ouverts se changent en voyelle simple identique à leur premier élément.
ie aboutit à *ǻi, āi, āe, ā* : *fǻivra, fāėvra, fāvra* febrem ; *mǻi, mae, mā* mel, etc.	*ie* aboutit à *i* : *fīvra* ; *mi*.
ue aboutit à *œu, œ* : *nœ̄uva, nœ̄va* nova ; *dèdzœu, -œ̄* diem jovis ; *pœu, pœ* *potet, etc.	*ue* aboutit à *u* : *nuva* ; *dèdzu, dẽ́zu* ; *pu*, etc.
5° La diphtongue issue de A + *yod* ou de ÈS + *cons.* devient *i* ' : *fi* factum ; *fumi* fumaceum « fumée » ; *tita* testa, etc.	5° La diphtongue issue de A + *yod* ou de ÈS + *cons.* devient *éi, ei, é* : *féi, fé* ; *fùmé* ; *tęita, tẽ́sa*, etc.
6° Les groupes composés de *cons.* + L (PL, BL, CL, etc.) évoluent en combinaisons variées après la mouillure de l'L : *porɹ, pfora* plorare ; *bzã, bvã* *blancum ; *çlą̄ma, çą̄ma, są̄ma* flamma ; *çl̨u, çu, su, fu* claudit, etc.	6° Les groupes composés de *cons.* + L ne présentent que la mouillure de l'L ; cette mouillure tend à disparaître ; elle aboutit à *ł* dans le Val d'Anniviers : *pl̨òra, ploră, płòra* ; *bl̨ā, blā, błā* ; *fl̨ą̄ma, fłą̄ma* → *stą̄ma* ; *kl̨u, klóuł, kłóu*, etc.
l mouillée intervocalique peut passer à *z, d* : *pazė, padė* palea ; *mèzẽ́, mèdẽ́* meliorem, etc.	*l* mouillée intervocalique se conserve ou perd sa mouillure ; elle devient *ł* dans l'Anniviers : *pal̨ẽ́, pal̨ė, pałė* ; *mẽ́l̨óu, -łóu*, etc.
7° Les combinaisons CY, TY après consonne évoluent en *s, f, ç̣l, ç̣l, ç̣* : *tsǒ̤fė, tsǒ̤ç̣l̨ė, tsǒ̤ç̣ė*, cal-	7° Les combinaisons CY, TY après consonne conservent à la fricative son caractère alvéo-

1. N'est constant que jusque dans la contrée de Martigny-Bagnes-Entremont ; plus à l'ouest *ei* ou *e* sont fréquents. Le résultat est souvent variable.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Ouest	Est
ceas ; *lẽṣwė, lẽfwa, ẽçl̦wė* linteolum, etc.	laire : *tsą̄sė, tsās* ; *lẽswė, lìṅswæ̀ł*, etc.
$c^{e,i}$ peut donner les mêmes résultats : *ṣẽ, fẽ, çlẽ* centum ; *laṣe, lafé, àçl̦é* lacticellum « lait », etc.	$c^{e,i}$ devient *s* : *sėn, sẽ* ; *lasé*, etc.

Les deux groupes ainsi constitués reposent évidemment sur une base commune, qui est celle du franco-provençal. Mais ils diffèrent notablement par l'allure générale de leur développement. Le groupe de l'est a conservé un remarquable caractère d'archaïsme et de simplicité dans son évolution. L'absence des sons *u* et *o* confère à son vocalisme un cachet d'antiquité tout spécial. En regard de la complexité des transformations dans l'autre groupe, l'histoire des consonnes y apparaît aussi comme très simple. Seul le *k* parasite, dont j'ai fait abstraction ci-dessus, apporte un élément de perturbation dans cet ensemble d'apparence si primitive. Le groupe oriental est aussi beaucoup plus homogène que l'autre. Il n'y a que la commune d'Ayent qui y fasse tache, au nord du Rhône, en participant aux traits essentiels du groupe occidental (U > *u*, A + T, V, L > *ó*, etc.). La raison d'être de cet îlot linguistique d'aspect bas-valaisan, enserré entre Lens et Savièse, reste à trouver [1].

Dans le territoire de l'ouest, l'unité linguistique est beaucoup moins marquée. On a l'impression d'un envahissement plus ou moins lent par des innovations, qui n'ont pas gagné simultanément toutes les régions et ont laissé subsister des traces d'un état de choses antérieur. La vallée d'Entremont a quelques traits qui sont en désaccord avec les indications de notre résumé, mais c'est surtout la partie supérieure du Val d'Illiez qui présente des divergences typiques, sur lesquelles nous aurons à revenir.

L'opposition constante, en deçà et au-delà d'une même ligne, d'une série de développements phonétiques importants autorise à conclure que le Valais est traversé du nord au sud, un peu à l'ouest de Sion, par une limite dialectale bien caractérisée, qui doit avoir

1. M. Gerster, *Mundart von Montana*, p. 95, n. 1, mentionne l'existence, chez les habitants d'Ayent, d'un vague souvenir d'immigration, venue du Bas-Valais. Cette tradition n'est appuyée par aucun document historique.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

des causes profondes et anciennes [1]. Des raisons historiques l'expliquent-elles ? Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans l'histoire du Valais pour reconnaître qu'elle coïncide avec la frontière politique qui s'établit à la fin du XIVe siècle, après des luttes séculaires, entre les deux puissances qui se sont disputé pendant tout le moyen âge la domination du Valais, l'évêque de Sion et la Savoie.

En vertu d'une donation faite en 999 par le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, l'évêque de Sion était devenu le détenteur du pouvoir temporel dans toute l'étendue du comté du Valais. Très anciennement déjà, la partie inférieure de la vallée du Rhône, du Trient au Léman, fut détachée du comté épiscopal sous le nom de Chablais et se trouve de bonne heure aux mains de la Savoie, sans qu'on connaisse les origines de cette acquisition. Les évêques demeurèrent souverains du pays depuis Martigny jusqu'à la Furka, mais ils ne conservèrent pas longtemps ce territoire dans son intégrité. Dès le XIIe siècle, les comtes de Savoie, qui étaient aussi avoués de la puissante abbaye de Saint-Maurice, y ont de vastes possessions, qu'ils cherchent à étendre toujours davantage. L'histoire du Valais au moyen âge n'est en grande partie que celle des guerres entre les évêques et leurs rivaux, qui réussissent à les déposséder peu à peu des châtellenies situées entre Martigny et Sion et s'implantent même au delà, jusque dans le Haut-Valais. En 1260, les possessions étaient si enchevêtrées que le comte de Savoie cherche à imposer un traité qui fixait la Morge de Conthey comme limite entre les deux seigneuries, moyennant abandon par l'évêque de tout ce qu'il possédait encore en aval. Le traité ne fut pas exécuté et la lutte continua. A la fin du XIVe siècle les évêques avaient perdu leurs derniers points d'appui à Martigny et dans le voisinage de Sion; ils furent obligés en 1384 de reconnaître la Morge comme limite définitive entre le Valais savoyard et le Valais épiscopal. Elle le resta jusqu'en 1475, date à laquelle l'évêque et les Hauts-Valaisans profitèrent des guerres de Bourgogne pour conquérir sur la Savoie tout le territoire bas-valaisan [2].

1. Cette limite est nettement indiquée, ainsi que la situation spéciale de Nendaz-Isérables, dans la carte d'ensemble des limites dialectales de la Suisse romande publiée par L. Gauchat, *Bull. du Glossaire*, III (1904), p. 17, et *Archiv f. das Studium der neueren Spr.*, t. CXI.

2. Voir Gremaud, *Introduction* au t. V de ses *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, p. XVI-XX (*Mém. et Doc. publ. par la Soc. d'hist. de la Suisse romande*, t. XXXIII), et R. Hoppeler, *Beiträge zur Gesch. des Wallis im Mittelalter*, Zurich, 1897.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Au nord du Rhône la limite dialectale concorde donc exactement avec la limite politique stabilisée [1]. Mais au sud, la frontière est demeurée longtemps contestée et le terrain était plus favorable à des fluctuations. Le caractère des patois de Nendaz et d'Isérables semble refléter la pénétration difficile et la victoire tardive de l'élément savoyard. Nendaz, primitivement dépendance de l'abbaye de Saint-Maurice, fait déjà très anciennement partie de la châtellenie savoyarde de Conthey. Touchant aux possessions de l'évêque de Sion, cette terre eut beaucoup à souffrir des luttes entre les deux puissances rivales. Les comtes y avaient fait construire dès le XIII[e] siècle un château fort à Brignon [2]. Malgré ces relations séculaires avec le Bas-Valais, le patois de Nendaz est resté dans son ensemble conforme au type de l'est. S'il a en commun avec l'ouest quelques particularités secondaires (p. ex. *dz* au lieu de *z*, *dzòr* « jour » et non *zòr* ; *ts* au lieu de *s* dans des cas comme *mọ̀tsi* « mouche », et non *mọ̀sé*), il marche d'accord avec l'est pour tous les points essentiels relevés dans notre tableau comparatif. La contamination savoyarde s'y manifeste toutefois de façon caractéristique dans l'altération de l'*u*, qui ne demeure pas intact, mais ne passe pas non plus franchement à *u*. Il s'arrête à un son intermédiaire, qui s'en rapproche tantôt plus, tantôt moins. Le corollaire de cette altération est celle de la diphtongue *ou*, qui n'arrive pas non plus jusqu'à l'*œu* bas-valaisan, mais reste à mi-chemin entre les deux [3].

1. Il est même possible que ses origines premières soient plus anciennes que le moyen âge et qu'elle s'identifie avec la frontière existant entre les deux tribus qui occupaient le pays à l'époque romaine, les Sédunois et les Véragres. Le nom de Morge se retrouve ailleurs appliqué à des cours d'eau qui sont d'anciennes limites territoriales.

2. Rameau, *Vallais historique*, p. 41 ; Hoppeler, *loc. cit.*, pp. 68-69 ; Id., *Blätter f. Walliser-Gesch.*, t. VI, pp. 234-236.

3. La relation étroite existant entre le passage de *u* à *u* et le sort de l'ó fermé a été mise en lumière par M. Meyer-Lübke, *Zur u-ü-Frage*, dans la *Zeitschr. f. franz. Spr.*, t. XLIX ; il s'occupe spécialement de la question dans les patois romands, p. 273 et suiv. Les divergences qu'il relève, au sujet de Nendaz, entre les données des *Tableaux phonétiques suisses romands* et celles de Zimmerli ne sont pas si grandes qu'il le dit. Il n'est pas exact que les *Tableaux* notent *u* et Zimmerli *u*. Les *Tableaux* transcrivent habituellement le son intermédiaire par un caractère spécial (*u* surmonté de *u*), tandis que Zimmerli écrit presque toujours *u*. Pour la diphtongue, les *Tableaux* ont en règle générale l'intermédiaire normal *œu* (l'*u* avec ou sans *u* suscrit), mais Zimmerli note *óu* ou *òu* et signale une fois la tendance vers *œu*. Les divergences et les hésitations des enquêteurs sont fondées dans la nature même de ce patois.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Le cas d'Isérables est plus complexe. Cette petite seigneurie appartenait à l'évêché de Sion et formait au XIVe siècle une communauté inféodée à des nobles de Châtelard. Par le traité de 1384, elle passa sous la domination de la Savoie [1]. Le patois qui s'y parle aujourd'hui présente un singulier mélange de caractères. Les sons *u* et *œu*, l'*ó* de A, les consonnes compliquées issues de *cons.* + L, font tout de suite reconnaître le type bas-valaisan. Mais on remarque d'autre part que les diphtongues sont traitées, ainsi qu'à Nendaz, d'après le système archaïque du groupe oriental (voir p. 39-40, points 3° et 4°): credit *krėi*, mais febrem *fi̯vra*; hora *œura*, mais novam *nu̯va*. Si *u* et *œu* ont remplacé *u* et *ou*, il est facile de voir que cette substitution a dû se faire à une date tardive, dans les mêmes conditions où elle est en train de se produire à Nendaz. Elle a atteint non seulement le U latin primaire, mais une série d'*u* secondaires, comme dans *pu̯do* « pouce », *ku̯do* « coude », *mu̯drė* « moudre », etc., et tous ceux qui proviennent de l'ancienne diphtongue de O ouvert : *bu* « bœuf », *pru̯vė* « prouve », *pu* « peut », etc. [2]. Les patois de la plaine n'ont rien de semblable. Il me paraît clair que nous avons ici le cas reconnaissable d'un patois ayant appartenu jadis au type archaïque de l'est et qu'une adaptation postérieure a transformé en patois bas-valaisan. Non seulement les vicissitudes politiques, mais les conditions topographiques et économiques de ce village devaient forcément entraîner son assimilation à l'ambiance du Bas-Valais. Perché à 1.100 mètres sur le flanc de la montagne, il est orienté du côté de Martigny et n'a d'autre issue naturelle, pour communiquer avec la plaine, que le mauvais chemin qui descend sur Riddes. Or le bourg de Riddes était au pouvoir de la Savoie, qui s'y était fortifiée. Point stratégique et lieu de trafic d'une certaine importance, à cause du pont qui y franchissait le Rhône et où se percevait un péage; cette localité était un centre d'influence savoyarde à l'action duquel Isérables n'a pu se soustraire, alors même que son autonomie politique subsista pendant longtemps.

1. Rameau, *Vallais historique*, p. 34 ; Hoppeler, *loc. cit.*, pp. 62-64 ; Id., *Blätter f. Walliser-Gesch.*, t. VI, pp. 236-237.

2. Une curieuse évolution, due peut-être à la collision de deux traitements différents, est celle de A + *yod* ou ÈS + *cons.* aboutissant à Isérables à *iè*, *yè*, alors que l'est a *éi*, *e* et l'ouest *i* (voir p. 40, point 5°) : *fumyè* « fumée », *tiè̯ta* « tête », *sèryè* seraceus « sérac », *myè* magis « plus » ; même développement dans la terminaison -atas, *tsãntiè̯* « chantées », etc.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

Un aperçu des faits linguistiques notables du Valais serait gravement incomplet, s'il n'y était pas question du « *k* parasite » [1]. Le phénomène qu'on appelle communément de ce nom consiste dans l'addition d'un *k*, sans base étymologique aucune, surtout en finale, mais aussi à l'intérieur du mot, addition qui se produit après une des voyelles *u* et *i* ou après une des deux diphtongues *ou*, *ei*, ordinairement réduite à un son simple. Exemples : *pèrdŭk*, *vènduk*, *dyŭk* « dû », *kruk* « cru », *mauk* « mûr » ; *nik* « nid », *rik* « rit », *warik* « guéri », *fik* « fil », *tardik* « tardif », *drumik* « dormir ».

Après diphtongue primitive : *flùk* « fleur », *mèryùk* « miroir », *prŭk*, *prok* prodem « assez » ; *vek* « voit », *wek* « aujourd'hui », *mèk* « mois », *dèk* « doigt », *valek* « valoir ». A l'intérieur du mot : *kukté* « couteau », *eukta* « sauter », *kuksye* « coucher », *puksa* pulvis+a « poussière » ; *prękea* « prise ». Ce qui montre bien le caractère purement physiologique du son parasite, c'est sa mutation en labiale après *u* à Lens-Montana [2] : *vendup* « vendu », *nùp* « nu », *kup* « cul », etc.

Le phénomène du *k* parasite n'est pas particulier au Valais. On a signalé des développements semblables dans diverses langues ou dialectes. En gallo-roman, il suffit de consulter la carte *nœud* de l'*Atlas linguistique de la France* (n° 915) pour trouver des formes avec *k* en Belgique, dans les Iles normandes, dans la Vienne et la Charente. Mais les mots de ce genre restent isolés. Il n'y a qu'au Valais et dans les Grisons qu'on constate un véritable système régulier, atteignant tout le vocabulaire. De l'autre côté des Alpes, dans la vallée d'Aoste (région de Nus, Fenis), le même développement se rencontre dans une mesure plus restreinte. Il est difficile de ne pas voir dans cette concordance entre des dialectes de la même zone

1. Le temps me fait défaut pour m'arrêter à la disparition de l'L et du v intervocaliques ou initiaux, qui contribue à donner aux patois de Bagnes, Isérables, Nendaz, Conthey et Savièse une physionomie à part. La chute de l'L était connue plus loin à l'ouest jusqu'à une époque récente. Gilliéron l'a constatée il y a cinquante ans dans le patois des vieillards de Saxon (*Atlas phon. du Valais*, p. 18) et elle existe encore comme archaïsme à Chamoson. La restauration de l'*l* dans le bagnard actuel a fait l'objet d'une étude détaillée de L. Gauchat dans la *Festschrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich*, 1910, pp. 335-360, sous le titre de *Régression linguistique*.

2. Sur le rapport possible entre l'articulation labiale et les mouvements glottaux, cf. H. Pernot, *Du rôle de la glotte dans certains phénomènes phonétiques*, dans la *Revue de phonétique*, t. VI, p. 320.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

alpine, sur un point de phonétique si particulier, un indice d'une ancienne communauté d'habitudes articulaloires. La question de la genèse du *k* parasite en Valais a déjà été mainte fois discutée et a fait naître diverses hypothèses. On pourra consulter à ce sujet un bon exposé récent et bien informé, avec bibliographie, dans la très intéressante monographie consacrée au patois de Montana par M. Gerster, qui a recueilli dans cette localité une abondante documentation [1]. Je ne peux pas songer à aborder ici ce problème complexe et je me bornerai à quelques remarques sur les aspects très divers de ce curieux parasite, ainsi que sur la probabilité de son extension jadis plus considérable qu'aujourd'hui en Valais.

Pour bien interpréter les faits qui se rapportent au *k* parasite, il importe de tenir compte de l'extrême variabilité de ce phonème adventice. Les conditions dans lesquelles il apparaît ou s'efface n'ont rien de rigide ; elles sont soumises à des fluctuations constantes, suivant la place dans le mot ou la phrase, l'intensité de l'articulation, la rapidité du débit et les habitudes propres à chaque localité. Le principe d'instabilité des consonnes finales, mentionné précédemment (p. 35), est aussi valable pour le *k* parasite. Il disparaît en finale devant consonne aussitôt qu'il y a liaison syntaxique étroite avec le mot suivant : *l è vènduk* « il est vendu », mais *e è vèndu teyèr* « il s'est vendu cher ». Mais il y a une série d'étapes intermédiaires possibles : passage à *g* devant consonne sonore ou voyelle, ou par simple affaiblissement : *péig blą̃* « poil blanc » ; *stìg ẽfã* « cet enfant » ; *y aveig fà* « j'avais faim ». La diphtongue, qui est ordinairement tronquée devant le *k* à la pause, renaît en liaison syntaxique quand le *k* disparaît : *mek* « mois », mais *mei dè fèvri* « mois de février ». Toutes ces variations peuvent se reproduire à l'intérieur du mot, où l'articulation du *k* parasite est habituellement plus faible et s'efface fréquemment. Assimilation à la sonore suivante : *rigva* « rive », *tsugdīrė* « chaudière », *bugzo* « je bouge » ; à Montana : *pùbzė* « puce », *èsùbda* excaldare « chauffer », *ùbjé* « oiseau ». Restauration de la diphtongue : *warek* « guéri » et *wareiea* « guérie » ; *èfůk* « époux » et *èfóuja* « épouse » ; *pǫ́usa* « poussière » à côté de *puksa*, etc.

Quant à l'extension territoriale du *k* parasite, M. Gerster [2] n'en

1. W. Gerster, *Die Mundart von Montana (Wallis) und ihre Stellung innerhalb der franko-provenzalischen Mundarten des Mittelwallis*. Thèse de Zurich. Aarau, 1927. Voir spécialement pp. 145-153.
2. *Loc. cit.*, p. 146.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

reconnaît l'existence que dans une partie du Valais épiscopal, comprenant, au sud du Rhône, les vallées d'Anniviers et d'Hérens jusqu'à Hérémence, la région de Granges-Grône-Chalais dans la vallée du Rhône et le territoire de Lens-Montana sur la rive droite. Il est certain que le phénomène est en recul et a dû occuper jusqu'à une époque récente une aire plus étendue. Toute la contrée au sud de Sion a dû lui appartenir. En 1899, j'en ai relevé des vestiges à Vex ; plus à l'ouest, à Mézeriez (commune de Salins), un informateur né en 1835 en conservait des restes très distincts, tandis qu'un autre, de 17 ans plus jeune, l'ignorait. S'il n'y en a pas d'indice à Nendaz, il n'est, en revanche, pas encore entièrement éteint à Isérables, qui, comme nous l'avons vu, possède, en territoire jadis savoyard, un dialecte d'allure archaïque, modernisé par le contact bas-valaisan. L'u long tonique du latin s'y présente en règle générale sous la forme d'une diphtongue *œu*, *ǿu* : *pèrdœu* « perdu », *rèɛœu* « reçu », *mǿu* « mûr », *ķœu* « cul », etc. Mais à la pause, certaines personnes emploient concurremment avec *-œu* une prononciation *-ok*, avec un *k* très atténué et un *o* de timbre particulier, teinté de *œ*. La même double prononciation existe pour les mots en *-œu* provenant de o fermé : *nœu* ou *nok* « nœud », *èpœu* ou *-ok* « époux », *mèryœu* ou *-ok* « miroir », etc. [1]. Je pense qu'on peut interpréter cet état de choses de la manière suivante. Isérables avait primitivement le *k* parasite dans les mêmes conditions que le Valais oriental et possédait en particulier les doublets dont le mécanisme a été indiqué ci-dessus : *l è prok* « c'est assez » et *l è prọu tɛyèr* « c'est bien cher » ; *èpok* « époux » et *èpọuja* « épouse », etc. A un moment donné, les résultats de *u* et de *ou* se sont confondus en *-ok* sous l'influence du *k* parasite suivant, qui ouvre la voyelle, de sorte qu'il s'est formé un doublet commun *ọu* : on a eu *pèrdok* et *pèrdọu*, comme *prok* et *prọu*. Puis est survenue l'invasion de l'*u* (cf. p. 44), qui a changé *ou* en *œu*, tandis que les formes en *-k* sont tombées en désué-

1. Parfois le mouvement d'articulation du *k* est simplement esquissé, sans devenir perceptible. Certains patoisants nient la réalité de ce *-ok* archaïque et le prononcent sans s'en douter. En 1910, un jour que j'accompagnais M. Muret dans une de ses enquêtes toponymiques dans les alpages d'Isérables, le pâtre qui servait d'informateur ayant à indiquer un nom local qui renfermait le mot d'origine gauloise *joux* « forêt », prononça énergiquement *dzọk*, avec un *k* très distinct. Mais quand on lui demanda de répéter la forme, elle devint *dzœu* et il ne voulut jamais convenir de l'existence d'une autre prononciation.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

tude et ne conservent qu'une existence précaire là où l'articulation était la plus intense. Un développement tout à fait parallèle a dû avoir lieu pour l'ɪ long du latin, qui est représenté aujourd'hui à Isérables par la diphtongue *ei* partout où se développe habituellement le *k* parasite : *nei* « nid », *vènei* venite « venez », *drumei* « dormir », *warei* « guéri », *kórtei* « courtil », etc. Cette diphtongue *ei* est le doublet d'un ancien *-ik*, *-ek*, dont il ne subsiste rien aujourd'hui [1].

Les constatations faites à Isérables m'enhardissent à chercher encore plus loin à l'ouest les traces du *k* parasite en Valais. Aux confins de la Savoie, dans la partie supérieure du Val d'Illiez, se parle un patois très original [2]. Or un des traits les plus remarquables de son vocalisme est le passage régulier de l'ɪ long du latin en position libre à une diphtongue que je transcris uniformément, pour simplifier, par *ei* [3] : *partei* « partir », *pwènei* « punir », *rei* « rit », *avrei* « avril », *fei* « fil », *kwùrtei* « jardin », *tsèvrei*

1. La preuve de la relation de cause à effet entre les diphtongues actuelles de ū et ī, à Isérables, et l'existence d'un ancien *k* est fournie par les cas isolés où la diphtongue manque, comme dans *mœu*, *mu̯ra* « mûr, -e », *vei*, *vi̯va* « vif, vive ». Ces formes non diphtonguées sont celles où le *k* ne s'était pas ou ne s'était que faiblement développé à l'intérieur du mot, à cause des consonnes de la syllabe suivante. L'évolution reconstruite ci-dessus par conjecture pour Isérables est appuyée par ce qu'on peut constater de nos jours dans la région au sud de Sion. A Vex, d'après Zimmerli, l'ɪ est représenté par *ei* ou *è* : *rẹiva* « rive », *lẹivra* « livre », *vẹivrè* « vivre », *avrè* « avril », *amè* « ami » ; l'ʊ par *óu* : *póuzè* « puce », mais ordinairement par *ō* : *dō*, *dōrɑ* « dur, -e », *vẽdō*, *-ōɛa* « vendu, -e », etc. J'ai noté moi-même à Vex les diphtongues *ei* et *ou*, parfois accompagnées d'un reste de *k* : *ènèi*(*k*) « venir », *drunèi*(*k*) « dormir », *zornẹiva* diurnum+iva « journée », *beij* « bise » ; *pèrdou*(*k*), *-ouɛa*, *vènou*, *-ouɛa* « venu, -e », *prou*(*k*), « assez », etc. Des conditions analogues se retrouvent à Mézeriez.

Dans le domaine où le *k* parasite est encore bien vivant, des formes diphtonguées se rencontrent aussi occasionnellement au lieu des combinaisons *i*, *u* + *k*, *g*. J'ai relevé *pọuzẹ* « puce » à Lens, *póuz* à Grimentz, *ọuro* uber « tétine » à Lens, *lẹibra* « livre » ib. Cf. *Tabl. phon. S. rom.*, p. 164, n. 31 ; Gerster, *loc. cit.*, p. 80, et surtout Fankhauser, *Patois von Val d'Illiez*, pp. 58-60, qui donne un aperçu général bien documenté de la diphtongaison de l'ī en Valais.

2. Il a fait l'objet d'une excellente dissertation de M. F. Fankhauser, *Das Patois von Val d'Illiez* (*Unterwallis*), Hamburg, 1911. Thèse de Berne, parue aussi dans la *Revue de dial. rom.*, t. II et III.

3. M. Fankhauser emploie quatre notations qui varient surtout d'après la consonne précédente : *ȯy*, *oy*, *œy* et *ey* ; les *Tableaux phonétiques* oscillent, pour Champéry, entre *œ̀i*, *œ̀i*, *ėi*, *ei*. Toutes ces transcriptions ne sont qu'approxima-

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

« cabri », etc. M. Fankhauser a étudié minutieusement les modalités de cette transformation, tout à fait isolée dans la contrée. Abstraction faite de quelques cas particuliers, je ne vois rien qui empêche d'envisager ici aussi la diphtongue comme liée à l'existence antérieure du *k* parasite. Il est vrai que nous n'avons pas le parallèle de l'*u*, qui devient uniformément *u* au Val d'Illiez. L'histoire particulière de cette voyelle fournirait probablement la raison d'être de cette différence de traitement. Quoi qu'il en soit, étant données les circonstances locales et les indications fournies par ailleurs, la diphtongaison de l'ı me paraît à elle seule une forte présomption que le Val d'Illiez a jadis fait partie du domaine du *k* parasite. Et de là à conclure que cette particularité phonétique a été autrefois commune au Valais tout entier, mais que, depuis des siècles, elle est en constante régression et qu'il n'en subsiste aujourd'hui dans le Bas-Valais que les affleurements à peine distincts d'Isérables et du Val d'Illiez, il n'y a qu'un pas, que je ne crois pas téméraire de franchir.

Si, pour terminer, je voulais essayer de résumer les impressions qui se dégagent de cette revue rapide et très incomplète des patois valaisans, j'en tirerais les conclusions suivantes :

Les patois à l'est de Sion sont les restes les mieux conservés d'un type de patois qui, tout en s'étant développé conformément aux normes générales du franco-provençal, représente un état assez primitif du roman de la région alpine. Il reflète la tradition indigène, issue en ligne directe de la romanisation du pays, et devait, avant l'invasion germanique, se continuer à l'est pour rejoindre le groupe rétoroman, avec lequel il n'est pas sans affinités [1]. L'isolement résultant de la configuration géographique du pays, l'absence de contact linguistique roman à l'est, par suite de la germanisation du Haut-Valais, la continuité du pouvoir des évêques et la stabilité des institutions, le manque d'industrie et de commerce important, l'indé-

tives. Le premier élément de la diphtongue est une de ces voyelles, fréquentes en Valais, auxquelles leur mode spécial d'articulation donne un timbre flottant et imprécis, tendant vers *ë* sourd. Je l'ai souvent qualifié dans mes notes de « guttural » ou « vélaire ». Une exploration du larynx pourrait seule fournir des précisions.

1. Voir à ce sujet les pages suggestives de L. Gauchat, *Sprachgeschichte eines Alpenübergangs* (*Furka-Oberalp*), dans l'*Archiv f. das Studium der neueren Spr.*, t. CXVII, p. 345-361.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

pendance économique d'une population pastorale sédentaire, vivant de ses propres ressources, sont tout autant de facteurs qui font comprendre le remarquable conservatisme du langage de cette région et son évolution fortement ralentie.

Tout autre est l'impression laissée par les patois valaisans en aval de Sion. Dans l'ensemble, ils représentent un dialecte plus jeune et plus uniformisé, qui offre beaucoup d'analogie avec celui des régions savoyardes voisines. On n'y retrouve plus les caractères de haut archaïsme qui donnent un cachet si original au groupe oriental. Dans la vallée du Rhône, l'uniformité et le modernisme vont en s'accentuant à mesure qu'on se rapproche de la Savoie. L'influence française se fait aussi sentir toujours davantage. L'originalité se réfugie dans les vallées latérales isolées, comme le Val d'Illiez ou le Val de Bagnes, tandis que l'Entremont, que traverse la voie de grand trafic du Saint-Bernard, ne conserve que quelques vestiges d'un état linguistique plus ancien et se distingue par certaines particularités qui annoncent le voisinage de la vallée d'Aoste.

Il est manifeste que la vallée du Rhône a été la voie largement ouverte par laquelle ont pénétré dans le pays les tendances novatrices et nivellatrices. Le mouvement s'est propagé en amont, à mesure que progressait l'envahissement politique par les comtes de Savoie et que les évêques du Valais, impuissants à les contenir, reculaient devant eux. Les patois de Bagnes, d'Isérables et de Conthey, qui se trouvent à l'extrême frontière du territoire savoyard et ont été atteints en dernier lieu par la contagion, ont conservé en commun une série de caractères originaux, qui peuvent nous donner une idée de l'aspect que devait avoir le patois valaisan entre Sion et Martigny, avant qu'il fût modifié et banalisé par l'influence savoyarde. Gilliéron a encore pu observer comment s'opérait à Saxon, il y a cinquante ans, le remplacement du vieux patois aux sons compliqués et aux formes bizarres, semblable à celui de Bagnes, par un type normalisé sous l'influence du français et du patois de la plaine du Rhône [1]. Au delà de Saint-Maurice, le Val d'Illiez offre encore un exemple typique de ce refoulement graduel du vieux langage. La moitié de la vallée, jusqu'à Troistorrents, possède un patois du type bas-valaisan habituel. Mais les deux localités les plus élevées, Val d'Illiez et Champéry, se servent d'un patois

1. *Atlas phon. du Valais*, p. 18.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)

fort différent. M. Fankhauser n'énumère pas moins d'une trentaine de caractères phonétiques et morphologiques, où il y a désaccord entre ces deux variétés voisines [1]. Comme nous avons vu tout à l'heure que ce patois de Val d'Illiez laisse présumer l'existence du *k* parasite, je n'hésite pas à attribuer ses nombreuses particularités à un état du patois antérieur à celui du reste de la vallée. C'est un îlot que sa situation et des circonstances politiques favorables ont empêché d'être submergé par la marée montante du langage de la plaine. Ici comme à Isérables, à Nendaz et à Évolène, l'altitude joue un rôle éminemment conservateur.

Le Valais est un champ de travail particulièrement propice pour étudier ces phénomènes si complexes de fluctuations, d'actions et de réactions successives, auxquelles sont soumis les idiomes populaires. En analysant minutieusement les données que peuvent nous fournir des témoins isolés, émergeant des couches récentes, on peut tenter de reconstituer l'aspect d'époques disparues. Mais, ainsi que le reconnaissait déjà Gilliéron en 1880 [2], ce qu'il est possible d'entrevoir ou de deviner de l'histoire des patois restera toujours peu de chose, en regard de ce qui demeurera définitivement impénétrable.

Neuchâtel.

J. JEANJAQUET.

1. *Patois von Val d'Illiez*, pp. 167-176.
2. *Atlas phon. du Valais*, p. 19.

BDD-A17966 © 1931 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.77 (2026-11-18 10:59:05 UTC)